



ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE ET DU LYCÉE HOCHÉ
Reconnue d'utilité publique par décret impérial du 1er février 1868
73 avenue de Saint Cloud – 78002 Versailles

<http://www.ancienshoche.org>

Procès verbal de l'Assemblée générale du 20 juin 2007

L'assemblée générale ordinaire s'est ouverte le 20 juin 2007 à 18h30, à la salle de réunion du lycée, sur convocation du bureau à l'ensemble des anciens connus, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral, rapport financier
- Approbation des comptes et quitus
- Renouvellement du Conseil
- Fixation du montant de la cotisation
- Questions diverses.

La séance est présidée par Philippe-Georges Capelle, président de l'association. La fonction de secrétaire est assurée par Louis-Aimé de Fouquières. Le président appelle comme scrutateur Michel Léger.

Le président déclare ouverts les débats.

Rapport moral

Le président donne lecture du rapport moral, dont la synthèse suit.

A. Vie des anciens

- Mgr Stanislas Lalanne, qui a suivi ses études au lycée Hoche entre 1956 à 1965, en alternance avec d'autres institutions au gré des affectations militaires de son père, précédemment secrétaire de la Conférence des évêques de France, a été nommé le 4 avril dernier évêque de Coutances et Avranches. Les nombreux anciens qui l'ont connu, soit comme camarades de classe, soit à l'aumônerie, souhaitent à "Stan" beaucoup de succès dans ce nouveau ministère.
- Nicolas Grimal (1956) vient d'être élu à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Nicolas Grimal est égyptologue et Professeur au Collège de France. Il a pour père feu Pierre Grimal, professeur à la Sorbonne, que tous les lycéens latinistes ont connu pour ses ouvrages, et pour frère François Grimal, agrégé de l'université et membre de l'école française d'Extrême-Orient. Nicolas Grimal fait l'honneur de sa présence ce soir, et nous parlera d'égyptologie.
- Le journaliste Noël Copin nous a quittés le 4 mars 2007, à 77 ans. Il n'avait pas quitté Versailles. Les quelques camarades qui l'avaient connu, son épouse et lui, alors que depuis 1970 ils animaient des groupes de catéchèse de 4e et de 2de pour l'aumônerie du lycée, gardent de lui un souvenir vivace, devenue pour



Procès verbal de l'Assemblée générale du 20 juin 2007

certaines une amitié durable. L'association transmet toutes nos condoléances à sa famille.

- Nous félicitons Michel Léger qui doit recevoir la Légion d'Honneur le 3 juillet 2007.
- Le lycée reste dans sa tradition d'excellence, il s'est illustré au concours national sur la résistance, et a reçu en 2006 deux nominations aux concours national « Faisons de la science ».

B. Travaux du lycée

Le lycée sera profondément modifié dans les prochaines années. La Région vient d'engager 60 M€ de travaux de réfection et d'aménagement. Les premiers résultats de ces travaux ne seront visibles qu'en 2009.

C. Chapelle

Les efforts de l'Association sont enfin couronnés de succès. Une première tranche de travaux a été engagée en vue du clôt et du couvert. L'Association participe au tour de table financier de ces travaux, à hauteur de 1% prélevé sur notre fonds d'intervention. Le Président tient à remercier :

- Gérard Martin, du Conseil général des Yvelines,
- Le Préfet Clément et le Président Didier Simon, de la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles, pour leurs conseils,
- Alain Schmidt, pour avoir convaincu les élus des différentes collectivités,
- notre camarade Devys, pour avoir provoqué une réunion dans laquelle la ventilation des contributions du tour de table a été bouclée.

Les travaux commenceront début 2008 pour le clôt et le couvert.

D. Relation avec le lycée

L'association s'est portée maître d'ouvrage de la nouvelle brochure du lycée, laquelle sera financée par la publicité.

E. Projet bicentenaire

Le Président fait part de son inquiétude sur le faible degré d'avancement de ce projet. L'association a lancé une démarche à laquelle se sont associés un professeur, un ancien professeur et un agent intéressés, en vue de définir les différents chantiers. Les résultats de ces réflexions ont été présentés au proviseur dès janvier 2006. Mais depuis,



Procès verbal de l'Assemblée générale du 20 juin 2007

notamment en raison des importants travaux de rénovation, le projet n'a pas été véritablement pris en charge au sein du lycée.

Compte tenu du programme des travaux, les cérémonies du bicentenaire ne pourraient avoir lieu avant l'année 2009-2010.

Mme Mercier, qui collecte tout souvenir sur le lycée, signale quelques nouvelles découvertes parmi les anciens, notamment la famille Guerlain, connue du lycée dès 1840 !

Approbation du rapport

Lecture faite, le Président met aux voix l'approbation du rapport moral. Celui-ci est adopté à l'unanimité des présents, moins deux abstentions.

Rapport financier et quitus

Michel Léger, secrétaire-trésorier résume la situation de l'Association au 31 décembre 2006.

Le bilan au 1^{er} janvier 2007 s'établit à 95 801,04 €, dont 74 698,02 € sur le fonds d'intervention pour la chapelle.

L'accroissement d'actif est de 3 073 €, dont 1 296 € pour l'association, et 1 777 € d'intérêt acquis sur le fonds d'intervention pour la chapelle.

Les recettes de cotisation se sont élevées à 10 950 € de cotisations, correspondant à 340 cotisants. A ces recettes s'ajoutent les intérêts de placement. Les dépenses diverses, notamment de constitution de l'annuaire et de timbres, sont de 9 700 € environ.

Affectation du résultat

Conformément aux statuts, le président soumet l'affectation du résultat. Il est proposé, conformément à notre engagement sur la gestion du fonds de sauvegarde de la chapelle

- d'affecter 1 777 € au fonds de sauvegarde de la chapelle (dons de l'année et intérêts du livret A),
- d'inscrire l'excédent d'exploitation de 1 296 € en report à nouveau.

Cette décision est adoptée à l'unanimité moins une abstention.



Renouvellement du Conseil d'administration

Camille BOTREL, Louis-Aimé de FOUQUIÈRES, Jean-Claude LAVENIR, André STAUT, François VESLOT, Jean-Louis ROGLIANO, André TRIBOULET et Jacques VILLARD, sollicitent le renouvellement de leur mandat arrivé à échéance.

Par ailleurs Michel KOTELNIKOFF est démissionnaire. Martial FABRE est candidat à son remplacement.

Compte tenu des déclarations des candidats, le Président met aux voix la résolution suivante.

Sont élus membres du Conseil pour un mandat de deux ans : Camille BOTREL, Louis-Aimé de FOUQUIÈRES, Jean-Claude LAVENIR, André STAUT, François VESLOT, Jean-Louis ROGLIANO, André TRIBOULET et Jacques VILLARD.

Est par ailleurs nommé pour une durée de un an : Martial FABRE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Outre les membres ci-dessus, le Conseil comprend : Philippe-George CAPELLE, Jean FRAGNIER, Jean GRÉSY, André KERDONCUFF, Michel LÉGER, François LOUANGE et Jean RÉGNIER, dont les mandats expirent l'année prochaine, et François MAGDALENA qui siège au Conseil en tant qu'ancien président.

Fixation du montant de la cotisation

- Le montant nominal de la cotisation pour l'exercice 2006 est de **45 €**.
- Ce montant est réduit à **10 €** pour les jeunes anciens ayant quitté le lycée depuis moins de 5 ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Le Président,

Le Secrétaire-adjoint

Philippe Capelle

Louis-Aimé de Fouquières